



Portrait de la biodiversité

Boulbon



Tabac d'Espagne © Marion FOUCHARD

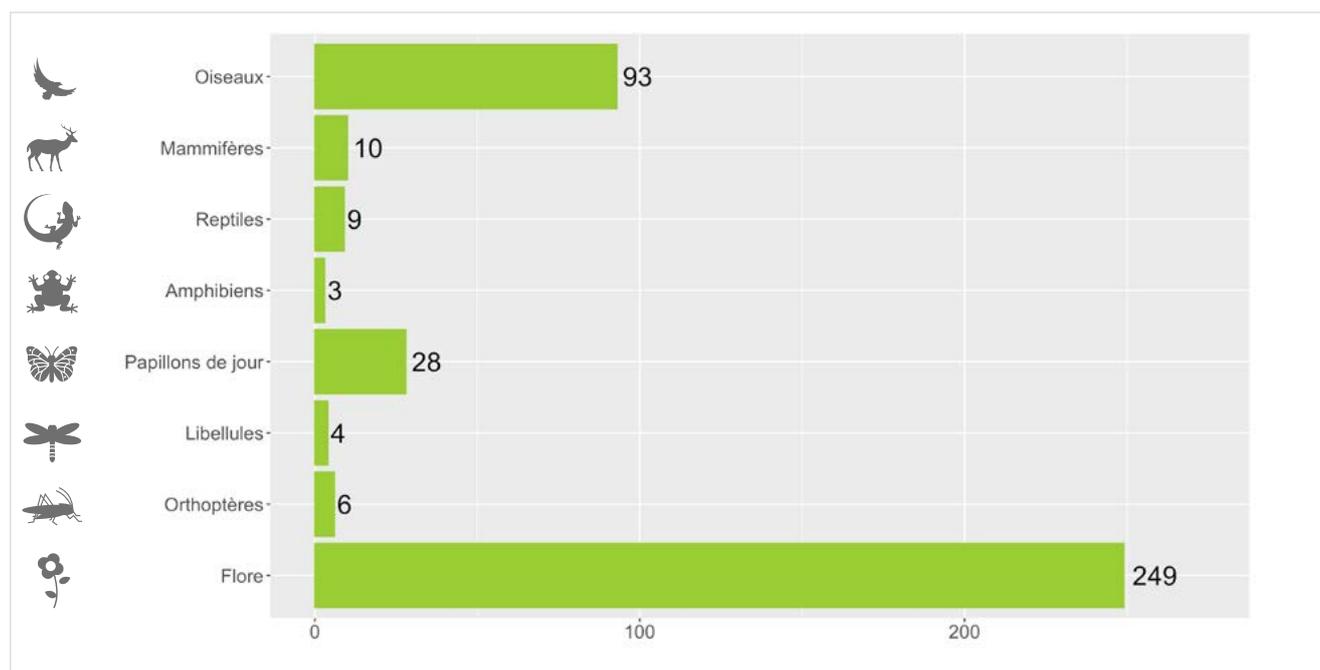


Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône

La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

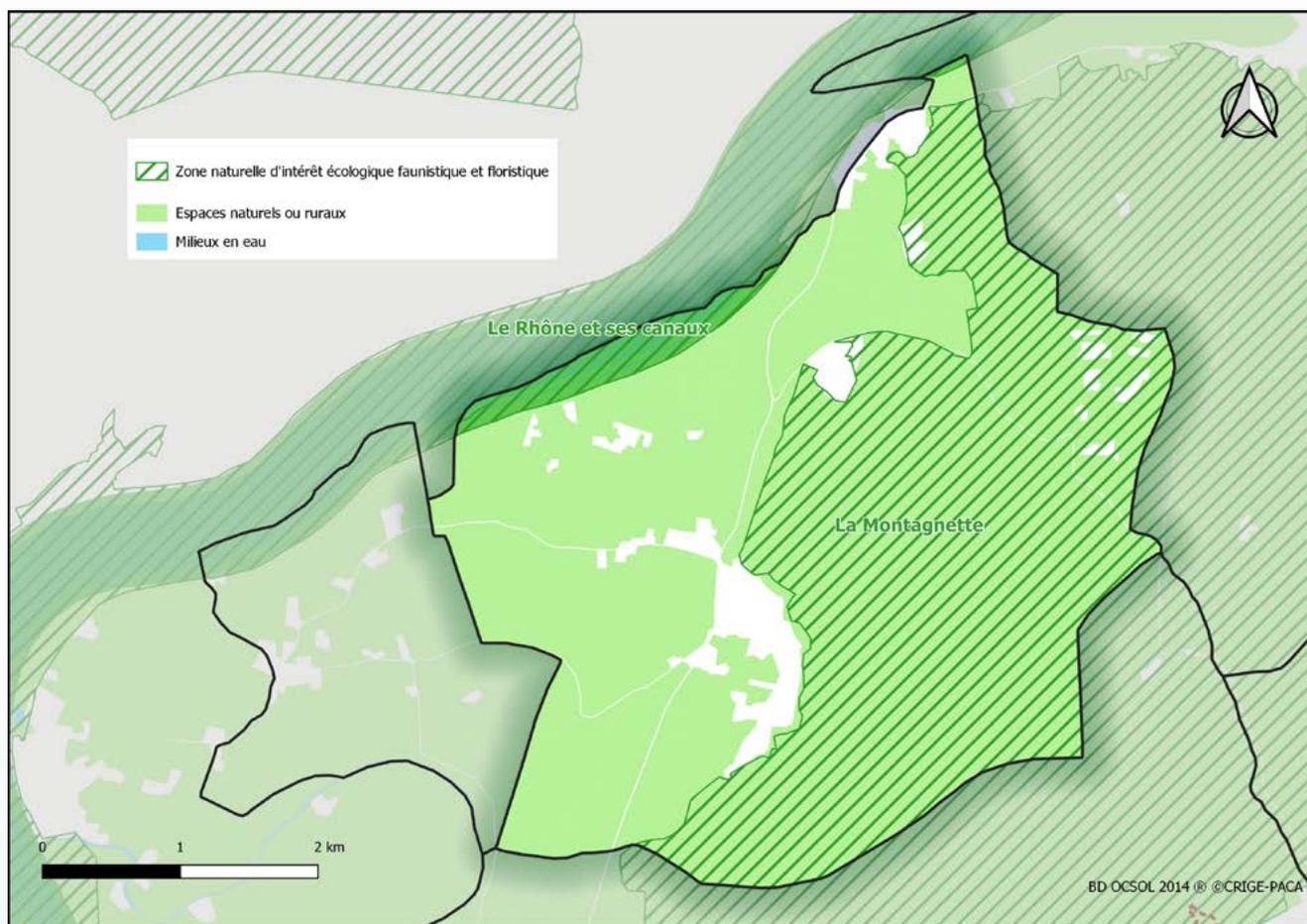
445 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Boulbon, soit 5% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 101 espèces sont protégées au niveau national. 9 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 13 à l'échelle régionale.

La compilation de 1 234 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Boulbon (nombre d'espèces)

Les espaces naturels



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Boulbon

D'une superficie de 19 km² dont 55 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune de Boulbon est composée à 92 % d'espaces naturels et ruraux.

La commune est située dans les **plaines agricoles rhodano-duranciennes** dont les paysages sont caractérisés par la présence de grandes cultures intensives, de maraichages et de vergers. Localement, quelques petits massifs calcaires plus secs sont cultivés de façon extensive en mosaïque avec des garrigues, des pinèdes ou des chênaies vertes. Les haies sont majoritairement composées de cyprès bien que certaines, plus diversifiées, soient présentes ponctuellement et accueillent des espèces cavicoles. Dans la plaine, un réseau de canaux et d'affluents du **Rhône** bénéficie aux espèces aquatiques communes.

À l'est, la **Montagnette** est une succession de petites crêtes érodées et de dépressions intermédiaires, dont les 2/3 sont recouverts de Pins d'Alep. Sa mosaïque de milieux la place dans la même écorégion que le massif des **Alpilles** et est à l'origine d'une richesse biologique remarquable.

Au nord, le **Rhône** fournit originellement une diversité d'habitats qui a été considérablement réduite du fait de très nombreux aménagements conduisant à la raréfaction d'espèces patrimoniales¹. Le fleuve et ses berges conservent tout de même un rôle écologique majeur en tant qu'axe de migration pour les poissons. Les ripisylves constituent également un corridor majeur de déplacement pour les espèces semi-aquatiques, les chauves-souris et les oiseaux.

Les **activités agricoles extensives** et un réseau de haies diversifiées permettent le maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Les plantes messicoles, en voie de disparition en France, attirent une biodiversité constituée d'insectes pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



Des espèces de faune et de flore à observer

© Christian AUSSAGUEL



Busard cendré

P **LR**

Il habite les plaines et les larges vallées, s'installant dans les marais, cultures, friches et landes. Il chasse sur des terrains à végétation basse ou clairsemée, mais recherche pour la reproduction des secteurs calmes à végétation haute. Les menaces pour la survie de l'espèce sont la destruction des nichées par les activités agricoles et la baisse des disponibilités alimentaires, notamment des campagnols, qui subissent les conséquences de l'abandon progressif des prairies au profit des cultures.

© Jean-Michel BOMPAR



Castor d'Europe

P

Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.

© Nicolas FUENTO



Couleuvre de Montpellier

P

Plus grand serpent en Europe, la Couleuvre de Montpellier fréquente une très grande variété d'habitats. C'est dans les secteurs agricoles méditerranéens extensifs, bocagers, riches en abris et en proies que l'on observe les plus fortes densités.

© Laurent ROUSCHMEYER



Gomphe à pattes jaunes

P

Le Gomphe à pattes jaunes se limite aux cours d'eau de quelques grands fleuves d'Europe occidentale comme le Rhône où il apprécie les portions de berges avec accumulation de substrat sablo-limoneux.

© Marion FOUCHARD



Citron de Provence

Abondant en région méditerranéenne, le Citron de Provence peut être observé en grande densité en période d'émergence. Il affectionne les broussailles, lisières et bois clairs et chauds. La femelle pond sur le Nerprun alaterne, un arbrisseau caractéristique des garrigues méditerranéennes.

Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité



Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



Sensibilisation

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hironnelles
© Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département : www.departement13.fr



Partenaires techniques

